



Semaine du 15 au 20 juillet 2008 n° 223

Sommaire

- **Nexter (armement) :**
Conflit sur le temps de travail
- **Education :** Nouvelle saignée,
nouvelles réactions
- **Forum franco-allemand
des syndicats :**
Corriger les déséquilibres de l'Union
entre social et syndical
- **« Le Monde » :**
L'intersyndicale se félicite
de l'absence de départs contraints
- **La Poste :**
Journée d'action à la rentrée contre
la privatisation
- **Siemens :**
Restructuration massive du groupe
- **Fonction publique :**
Plus féminine et plus qualifiée

Édito

Temps de travail : on ne se laissera pas faire !

L'adoption par l'Assemblée des articles de la loi sur la représentativité qui réforment en profondeur les règles du temps de travail a été clairement perçue par les cadres et les salariés les plus qualifiés comme une nouvelle menace sur leur temps de travail. L'élargissement du champ d'application des fameux « forfaits-jours » – contre lesquels l'Ugict-CGT s'est toujours élevée – va permettre aux entreprises de généraliser une sorte de travail gratuit qui ira bien au-delà des seuls cadres et de ceux dont il est prétendument difficile d'évaluer le temps de travail. Mais ce texte est adopté alors que l'on sait combien les cadres sont attachés à leur RTT. Six sur dix (huit sur dix chez les femmes) refusent d'échanger leurs jours de RTT contre rémunération. Quarante-cinq pour cent des cadres estiment par ailleurs leur charge de travail excessive. Pour l'Ugict-CGT, « l'offensive gouvernementale actuelle contre le temps de travail de l'encadrement relève de l'indécence. Après la mise en place de forfait-jours sans limites horaires, c'est maintenant à la suppression des limites en jours que s'attelle le gouvernement, tout entier au service du Medef pour qui l'exploitation de la matière grise est un gisement de profit majeur ». L'organisation spécifique des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT ne compte pas refermer le dossier après

ce vote à l'Assemblée. Car la loi ouvre une porte au patronat, et il va désormais falloir se battre pour l'empêcher de mettre le pied dans la porte pour faire passer dans les entreprises de mauvais accords avec des syndicats minoritaires. L'Ugict-CGT lance une pétition nationale pour exiger :

- le respect des accords de RTT conclus entre les syndicats et les employeurs en n'obligeant pas à les renégocier si ceux-ci donnent satisfaction ;
- de garder le plafond maximum actuel de 218 jours pour les forfaits-jours, qu'il y ait accord ou non ;
- de ne pas étendre le champ d'application des forfaits-jours ;
- le droit au décompte horaire quel que soit le type de forfait.

Partout où cette pétition est proposée, elle rencontre un accueil favorable auprès de nos collègues car elle touche à une forte préoccupation. Dans un contexte de management standardisé, fondé sur la pression des objectifs et la mesure de la performance financière, ce texte risque de conduire à une intensification du travail considérable, avec son lot de stress, de pression psychologique et malheureusement, comme on l'a déjà trop vu, de suicides. Alors que le président de la République ironise sur l'invisibilité des grèves en France, il vient de prendre le risque de voir s'ouvrir un nouveau front social dans les entreprises sur cette question du temps de travail. On a vu à quel chantage le patronat est prêt pour imposer la suppression des RTT. Il va falloir être clairement très offensif pour ne pas laisser passer la loi dans la vie.



Nexter (armement)

Conflit sur le temps de travail

Quatre syndicats de Nexter (CGT, CFDT, FO et CFTC) ont appelé, dans un communiqué commun, à une journée d'action jeudi 10 juillet pour protester contre le « mépris » de la direction concernant les négociations sur le temps de travail. Lors d'une ultime séance de négociation, mardi 8 juillet, la direction du groupe public d'armement a maintenu sa proposition d'allonger la durée du temps de travail à 218 jours par an contre 205 actuellement pour les cadres et 201 pour les autres salariés. L'organisation du groupe en filiales spécialisées par métiers depuis le 1^{er} décembre 2006 (Nexter Systems, Nexter Munitions, Nexter Mechanics et Nexter Electronics) a conduit à une renégociation depuis octobre de tous les accords d'entreprise, notamment sur le temps de travail.



Education

Nouvelle saignée, nouvelles réactions

En dépit des fortes mobilisations des élèves et des personnels contre la suppression de 11 200 postes au printemps 2008, le ministre de l'Éducation, Xavier Darcos, a annoncé la suppression de 13 500 postes pour la rentrée 2008, tandis que son Premier ministre annonçait, lui, une nouvelle saignée de 30 000 emplois par non-remplacement des départs en retraite. Pour la Ferc-CGT, « la justification donnée par le ministre est bien éloignée de la réalité. Quand il avance le chiffre de 30 000 enseignants qui ne sont pas face à élèves, il oublie de préciser que ces personnels continuent de travailler



pour le ministère de l'Éducation et contribuent à son fonctionnement. De plus, le chiffre de 30 000 élèves en moins ne correspond pas aux prévisions établies par le ministère de l'Éducation nationale ». La Ferc-CGT appelle les personnels et les familles à se mobiliser dès la rentrée pour défendre le système éducatif. « Les lycéens n'assisteront pas sans réaction au démantèlement de leur éducation et seront prêts à reprendre dès la rentrée leur mobilisation avec les enseignants, les parents d'élèves et les étudiants pour contrer ces attaques », avertit pour sa part l'Union nationale des lycéens dans un communiqué.



Forum franco-allemand des syndicats

Corriger les déséquilibres de l'Union entre économique et social

Lors du premier « Forum franco-allemand des syndicats », mercredi 9 juillet à Paris, la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la CFE-CGC côté français, la DGB et IG Metall côté allemand ont débattu des moyens de construire une Europe sociale qui corrigerait le « déséquilibre entre économique et social » dans les politiques actuelles de l'Union européenne (UE). Ils ont souligné une situation « assez grave » qui les place à « un carrefour », selon Gabriele Bischoff, de la Fédération des syndicats allemands (DGB). « Si les normes européennes sont des maxima, c'est dangereux. Elles doivent au contraire fixer des planchers. L'esprit européen, c'est de pouvoir faire mieux que la législation européenne », a fait valoir M^{me} Bischoff. « On ne peut pas se contenter de critiquer sans faire des propositions offensives et concrètes », a-t-elle ajouté, soulignant qu'« il ne [fallait] pas attendre la catastrophe pour s'entendre ». Parmi les propositions, le projet d'une « clause de progrès social », qui serait mise en annexe aux traités économiques afin d'éviter toute « régression », est en gestation au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES).

« Le Monde »

L'intersyndicale se félicite de l'absence de départs contraints

Dans un communiqué du mercredi 9 juillet, l'intersyndicale SNJ-CGT-CFDT du Monde se félicite de l'annonce de la direction selon laquelle il n'y aura pas de départs contraints au quotidien. La direction du Monde a annoncé, mardi 8, que les objectifs d'économie de 9,4 millions d'euros sur la masse salariale qu'elle avait fixés pour son plan de redressement ont été atteints dans le cadre du plan de départs volontaires et qu'il n'y aurait donc pas de départs contraints.



La Poste

Journée d'action à la rentrée contre la privatisation

Cinq syndicats de La Poste – CGT, Sud, CFDT, FO et CFTC –, représentant près de 95 % du personnel, ont convenu, mercredi 9 juillet, d'organiser une journée d'action nationale à la rentrée pour protester contre la privatisation de La Poste. Les fédérations syndicales « s'engagent dans l'action pour un service public moderne et rénové, pour la défense de l'emploi et le maintien des garanties des fonctionnaires et des contractuels », indique leur communiqué commun.



Siemens

Restructuration massive du groupe

La troisième entreprise allemande va sacrifier 16 750 emplois dans une restructuration historique, dont 5 250 concerneront l'Allemagne. Des postes de cadres seront impliqués. La très grande majorité de ces emplois, soit 12 600 postes, sera supprimée dans l'administration et les services de gestion.

Fonction publique

Plus féminine et plus qualifiée

Selon un rapport officiel de la Direction générale de l'administration de la fonction publique (DGAFP) qui doit être présenté le mercredi 16 juillet au Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat, la France comptait un peu plus de 5,2 millions de fonctionnaires au 31 décembre 2006, dont une majorité de femmes et davantage d'agents qualifiés qu'auparavant. Sur un total de 5 201 083 agents, les femmes sont majoritaires (59,1 %), présentes surtout dans la fonction publique hospitalière (76,6 %) et la fonction publique territoriale (61 %).

